



ASSOCIATION AGREEE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DU FAUCIGNY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 01 JUIN 2023

Sur convocation, les Membres du Conseil d'Administration de l'A.A.P.P.M.A.F. se sont réunis le jeudi 01 juin 2023 à 18 heures 00 au siège de l'Association.

Membres présents : M. Franck MARGAS, M. Henri Pierre BLANES, M. Yves MEGOZ, M. Stéphane BRETTON, M. Grégory CREMA, M. Jean – Louis NEGRELLO et M. Jean SCOMPARIN

Membres excusés : M. Julien BLANC, M. Jean – Pierre CASSINA, M. John NARDELLI, M. Philippe OTTONE, M. Tomy RADET

Membre absent : M. Pierre PICOLLET – PELLET

ORDRE DU JOUR

- 1 – Compte rendu de la réunion du C.A. du 04 / 05 / 2023;
- 2 – Présentation de l'étude du Stagiaire Mathieu CARPENTIER;
- 3 – Point de situation sur les pêches de carpe de nuit;
- 4 – Point de situation sur le faucardage;
- 5 – Remise en état des panneaux de réglementation cours et plans d'eau;
- 6 – Tour de table.

1 – Compte rendu de la réunion du C.A. du 04 / 05 / 2023 :

Après lecture, le compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 04 mai 2023, est adopté à l'unanimité.

2 – Présentation de l'étude du Stagiaire Mathieu CARPENTIER :

Mathieu présente l'état d'avancement de sa thématique de stage. M. MARGAS le remercie chaleureusement pour son engagement et l'aide qu'il apporte quotidiennement à Samuel.

3 – Point de situation sur les pêches de carpe de nuit :

Le projet de modification du calendrier des pêches de carpe de nuit pour les lacs des Îlettes centre, des Îlettes nord, du Môle aval, d'Ayze Est, Chamonix Mottet et Motte Longue a été accepté par les municipalités. Ne reste plus que le lac du Bois des Îles à Passy pour lequel nous n'avons pas de réponse. Afin de valider le nouveau calendrier pour l'Arrêté Préfectoral 2024, les Propriétaires des lacs doivent nous faire parvenir un accord écrit au plus tard début octobre 2023. M. RADET se charge de relancer les différents Interlocuteurs.

M. MARGAS va se renseigner afin d'inclure certains éléments de la charte dans l'Arrêté Préfectoral.

SIÈGE SOCIAL & BUREAU : 868 ROUTE DU STADE – 74130 AYZE

Tél : 04 50 07 55 80 ● E-mail: aappma-faucigny@wanadoo.fr

SIRET : 439 196 338 00032

Domiciliation bancaire pour les règlements par virement

Banque : CREDIT MUTUEL, Code banque : 10278, Code guichet : 02413, Numéro de compte : 00011882849, Clé RIB : 71

IBAN : FR 76 1027 8024 1300 0118 8284 971



4 – Point de situation sur le faucardage :

Les Lacs du Môle aval, d'Ayze est et de Motte Longue ont d'ores et déjà été traités une première fois. Tout s'est bien passé et ces opérations seront renouvelées afin de garder libre les postes de pêche pendant toute la saison.

Un grand merci à M. Yves SADOUX pour son investissement et sa précieuse collaboration.

5 – Remise en état des panneaux de réglementation Cours et plans d'eau :

M. MEGOZ fait remarquer que de nombreux panneaux sont abimés ou sont manquants. Dans un premier temps, M. MARGAS va envoyer un courriel aux Présidents de Sociétés pour faire un inventaire des panneaux à changer.

6 – Tour de table :

- ❖ Monsieur MEGOZ souhaiterait connaître le prix de revient d'un alevin et d'une truite portion. M. MARGAS trouve que c'est une bonne question et demande à un Administrateur de se pencher sur ce sujet. Personne ne s'est spontanément manifesté.
- ❖ Monsieur MEGOZ nous informe que la F.N.P.F. a lancé un appel aux bénévoles. Il va partager l'information.
- ❖ Monsieur MEGOZ relaie le fait d'un manque criant d'école de pêche dans le Faucigny. Une réflexion est menée sur l'hypothèse de nouer un partenariat avec un ou plusieurs guides de pêche sous la forme de stage de pêche.
- ❖ Monsieur BLANES a été contacté par IMPRO de Cluses pour faire une journée pêche au lac de Flérier. Paulo lui fera parvenir des pass pêche. Il fait le point sur la quantité de truite dont il aurait besoin.
- ❖ Monsieur NEGRELLO remercie le Conseil d'Administration de l'avoir coopté et est heureux d'apporter son aide à l'A.A.P.P.M.A.F.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30

Compte rendu établi par Franck MARGAS

Prochaine réunion du Conseil d'Administration jeudi 06 juillet 2023